

Les Nouvelles du Pellerin

Votre journal d'information municipale

N°93 // MARS 2016



CADRE DE VIE // Le DICRIM



CADRE DE VIE // Grande chasse aux œufs de Pâques



VIE LOCALE // Le nouveau Conseil municipal des enfants



SORTIES / LOISIRS // 3^{ème} édition de Fort Cassin

// DOSSIER : LE BUDGET 2016

Un budget responsable pour conserver des marges d'investissement et garantir des services de qualité à tous les habitants.



60 JOURS AU PELLERIN



Le 8 janvier

Bilan, perspectives et temps d'échanges convivial lors de la soirée des **voeux du Maire et du Conseil municipal aux habitants et aux acteurs économiques** de la ville.



Le 23 janvier

Musculation, corde à sauter, jonglage et acrobaties par **«Gaspar» de la compagnie *Toi d'Abord***, dans le cadre de la programmation du *Serious Road Trip*.



Le 19 février

Près de 200 Pellerinains ont participé au **repas des aînés** organisé par la Municipalité et ont profité des animations musicales et dansantes du groupe *Pas-cel-dance*.



Les 3, 8 et 15 décembre

Trois spectacles (adaptés aux tranches d'âge des enfants) ont été joués pour les tout-petits du RAM et les écoliers du Pellerin.



Le 22 janvier

Un groupe d'une quinzaine de Pellerinains s'est retrouvé pour participer à la **balade thermographique** organisée par la Municipalité, en partenariat avec Nantes Métropole.



Le 30 janvier

Rencontre avec l'artiste verrier **Françoise Coëslier** lors du vernissage de son exposition à la médiathèque George-Sand.



Le 20 février

De nombreuses personnes sont venues à la médiathèque George-Sand **rencontrer Pierre-Yves Leroux et Christophe Pigré** à l'occasion de la sortie de leur livre "Sur les traces de Gaston Villainne".

Retrouvez toute l'actualité pellerinaise sur www.ville-lepellerin.fr





2016, un budget équilibré et durable, un urbanisme maîtrisé et programmé.

Si le budget est un outil de planification opérationnel et financier, il expose aussi les orientations de l'équipe municipale. Il reflète aussi la réalisation de notre programme. Au-delà des contraintes financières, techniques et administratives, nous avons dû procéder à des arbitrages et au déplacement de plusieurs curseurs.

Notre premier choix est de ne pas augmenter les impôts. Tous n'ont pas respecté cet engagement (voir page 17). Parmi nos arbitrages, il a fallu définir la part de l'utilisateur et la part du contribuable dans le financement des services municipaux (crèche, cantine, périscolaire et accueils de loisirs, espace jeunes...). Nous souhaitons équilibrer notre attention aux différentes populations : les scolaires, les jeunes, les adultes, les seniors, l'action sociale...

Cette année encore, nous avons eu à cœur d'accompagner et de soutenir les associations qui participent à la vitalité de notre commune. En effet, nous encourageons les associations qui vont au-delà de la simple délivrance d'un service et qui participent à l'animation de notre ville, ce que nous appelons « l'esprit village », une ville vivante, dynamique et solidaire.

Nous remercions tous ceux dont l'investissement dépasse le cadre strict de leur activité et qui prennent une part dans l'éducation de nos enfants (Projet Educatif de Territoire) ou dans l'aide aux aînés (Pellerinibus), et tant d'autres qui outre le sport ou la culture (Autrefois le Pellerin) s'investissent dans la vie communale. Je pense bien sûr aussi au Conseil des sages et au Conseil municipal des enfants.

Ce budget a été construit pour répondre aux besoins de chacun avec pour objectif l'intérêt général.

Deuxième sujet d'avenir : l'urbanisme. L'enquête publique de la modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU) communal est achevée. Mais cet ajustement technique ne fait que corriger quelques points du règlement actuel. Ce sera la révision qui verra naître un PLU métropolitain en 2018 qui comprendra les choix portés par le dialogue citoyen engagé par la commune depuis un an. Bientôt, le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) sera présenté aux Conseils municipaux et métropolitains. Il inclut les grandes orientations qui seront reprises dans le règlement d'urbanisme de 2018. Il nous reste donc du temps pour partager les avis autour de ces orientations qui porteront le projet d'urbanisme du Pellerin jusqu'en 2030 et au-delà.

Est-il utile de rappeler que chacun des habitants, à travers le « groupe des 24 », représentant les habitants (4 par quartier soit 12 personnes), les associations (3), le Conseil des sages, et les élus (6 majoritaires et 2 oppositions), peut faire part de ses attentes ? ce groupe suivra ce dossier jusqu'à son aboutissement final.

Benjamin Morival,
Maire

SOMMAIRE

4 INFOS PRATIQUES

5 / 8 **DOSSIER :**
LE BUDGET 2016

9 LA LIBRE EXPRESSION
DES GROUPES

10 VIE LOCALE

11 LE PELLERIN ET
SES HABITANTS

12 HISTOIRE ET PATRIMOINE

13 ENFANCE / JEUNESSE

14 / 17 CADRE DE VIE

17 NANTES METROPOLE

18 / 19 SORTIES / LOISIRS

19 AGENDA

Pour une publication dans le
prochain

journal municipal

«Les Nouvelles du Pellerin»

(distribution les 2 et 3 mai 2016)

merci d'en faire la demande
avant le

vendredi 11 mars 2016

au service communication de
la ville à l'adresse
info@ville-lepellerin.fr.

// SIP NANTES SUD : LE NOUVEAU SERVICE DES IMPÔTS

Pour faciliter les démarches fiscales des usagers, la Direction Générale des Finances Publiques a ouvert, le 11 janvier dernier, un service de proximité pour les habitants du sud de l'agglomération nantaise.



Avec la volonté de faciliter les démarches des citoyens résidant dans le sud-ouest de l'agglomération nantaise, un Service des Impôts des Particuliers (SIP) a ouvert ses portes à Rezé en début d'année. Ce dernier permet de faciliter les démarches

des contribuables. En effet, les usagers disposeront désormais d'un **interlocuteur unique** pour toutes questions relatives au calcul et au paiement de leurs impôts et **n'auront plus à se déplacer au Centre des Finances Publiques de Nantes Cambronne**.

SIP Nantes Sud
2, rue Eugène Orioux - 44400 Rezé
Tél. 02 53 55 13 00

// OPÉRATION «TOUTES POMPES DEHORS»

Du 7 au 19 mars, une collecte de chaussures aura lieu à la Mairie annexe, en soutien à l'association *Onco plein air* (AOPA) qui, à travers cette action à la triple dimension humanitaire, sociale et écologique, oeuvre pour financer un séjour d'été pour des jeunes malades de 10 à 20 ans, soignés dans le service oncologie pédiatrique du CHU de Nantes.



Cette année encore, le CCAS se fera le relais de cette action solidaire et collectera du 7 au 19 mars des chaussures encore « portables ». Celles-ci, rachetées par la suite par l'entreprise d'insertion locale, Relais Atlantique, seront redistribuées et l'argent collecté permettra à des enfants souffrant d'un cancer ou de leucémie de pouvoir bénéficier d'activités extra-hospitalières et d'un séjour d'été.

Attention : les chaussures collectées doivent être propres, portables et conditionnées dans des sacs en plastique. Les boîtes en carton sont à proscrire !

Plus d'infos au 02 40 05 69 81

ETAT CIVIL

NAISSANCES

Maël MÉNARD (27/11), Alice HÉGRON (27/11), Wendy MALASSÉ (27/11), Elyo GATIGNON (02/12), Sohann THIERRY ABIN (05/12), Jade BÔNE (15/12), Timéo DUPIN (20/12), Théa GAUDIN (24/12), Ewenn LÉCUREUIL (06/01), Mounir MEDJADI (12/01), Louis MATTRAY (19/01), Lucie BOIZET (24/01), Marcus GAUDET (25/01), Léa L'HONORÉ (27/01), Mia ABRAHAM (04/02).

DÉCÈS

Emile GUYOT (22/11), Louisa BUCHOU, veuve GIRARD (01/12), Gérard GUÉRIN (13/12), Yves ROBINEAU (14/12), Francis MIARD NORET (19/12), Marc CHATELAIN (01/01), Berthe GOJON, veuve LEDOUX (04/01), Marcelle BRIAND, veuve TRÉPOS (11/01), Annick PADIOLLEAU, épouse CHAPRON (11/01), Alexis NORMAND (12/01), Suzanne FRIOR, épouse JARNOUX (17/01), Marcel CARROS (23/01), Armand HERVOUET (08/02).

SERVICES DE GARDE

- Médecins et ambulances (centre régulateur du SAMU) ☎ 15
- Cabinets infirmiers ☎ 02 28 01 08 58 - 7, quai du Dr. Provost
> M.Pouchard, D.Jezequel et N.Le Bideau
☎ 02 40 04 56 10 - 13, rue du Prieuré
> M.Coden et I.Desert
- Pharmacies ☎ 32 37 (0,34 €/min.)
- Vétérinaire (Dr. Lisner) ☎ 02 40 04 64 23
- Dentistes (dimanche et jours fériés) > www.cdodc44.fr

JOURNAL MUNICIPAL

En cas de **non distribution** ou si vous souhaitez recevoir votre journal municipal **uniquement en version électronique** merci de vous adresser au service communication de la ville du Pellerin au **02 40 97 58 93** ou par mail à l'adresse info@ville-lepellerin.fr



DOSSIER /// LE BUDGET COMMUNAL 2016

Un budget responsable pour conserver des marges d'investissement et garantir des services de qualité à tous les habitants.

En 2015, d'importants efforts de fonctionnement ont été réalisés au Pellerin permettant ainsi de compenser la baisse des dotations de l'état, de ne pas augmenter les taux d'imposition et surtout d'inverser la tendance négative vers laquelle la commune se dirigeait en 2014. En 2016, l'objectif est bien de garder le cap !

Par un encadrement rigoureux des dépenses communales et un ajustement des prix de certains services (location de salles, périscolaire, etc.), la Municipalité parvient à maintenir un bon niveau d'investissement malgré la baisse des dotations de l'état.

« Nous nous étions engagés à retrouver des marges de manoeuvre pour investir sans avoir recours à une augmentation des taux d'imposition. Promesse tenue ! ».

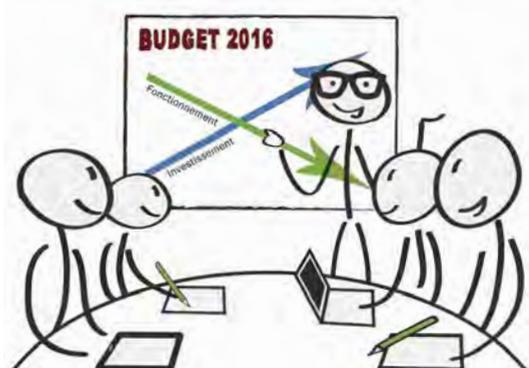
Benjamin Morival,
Maire



Tout en continuant de maîtriser les dépenses de fonctionnement et des investissements raisonnés, la Municipalité propose un budget 2016 qui maintient la commune dans une situation financière saine et volontariste.

Les 4 axes financiers du mandat...

- ▶ l'encadrement des coûts de fonctionnement ;
- ▶ une politique d'investissement responsable et ambitieuse pour répondre aux besoins des habitants ;
- ▶ la maîtrise de la fiscalité locale ;
- ▶ Un endettement contrôlé.



// Un rééquilibrage nécessaire entre les dépenses et les recettes de fonctionnement..

La baisse des dotations de l'état impose à la Municipalité d'être de plus en plus vigilante sur ses dépenses.

Malgré d'importants efforts pour **réduire les frais de fonctionnement** (- 5% en 2015 et - 5% en 2016), un rééquilibrage entre la part payée par les habitants pour l'usage des services publics et la somme perçue par la commune, au titre des impôts directs, est inévitable pour maintenir des services dynamiques, adaptés et de qualité, dans un cadre financier sain et mesuré. Ce rééquilibrage passe notamment par l'**augmentation nécessaire de certains tarifs communaux**, tels que les services périscolaires (+5% en 2015 et +5% en 2016), la location des salles municipales, etc.

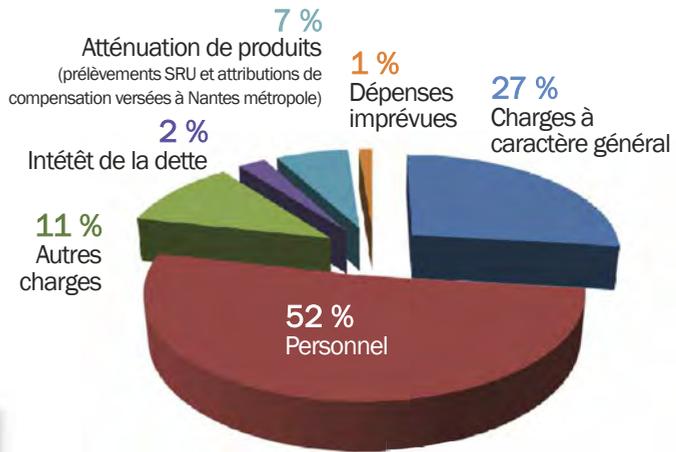
// QUE FAIT LA VILLE AVEC 100 € ?



- 13 €.....** **Cadre de vie**
▶ Espaces verts, entretien des bâtiments, espace public et urbanisme
- 36 €.....** **Services généraux**
▶ Administration
- 33 €.....** **Enfance /jeunesse**
▶ RAM, enfance scolarité, espace jeunes
- 12 €.....** **Loisirs**
▶ Médiathèque, animations, culture et sports
- 6 €.....** **Solidarité**
▶ Action sociale, logement

En fonctionnement,
le budget communal 2016
s'équilibre à
4 407 510 €

Les dépenses réelles de fonctionnement



Chiffres clés

845 €

est le montant que **la commune dépense par habitant** (fonctionnement).

334 €

est la somme que **la commune reçoit par habitant au titre des impôts directs**.

62 €

est la somme que **la commune reçoit par habitant au titre des produits des services**.

284 €

est la somme que **la commune reçoit par habitant au titre des dotations et des participations**.

148 €

est la somme que **la commune reçoit par habitant au titre des autres taxes**, dont la dotation solidaire communautaire (DSC).



// L'autofinancement, l'enjeu essentiel pour garantir l'investissement !

Au regard des investissements indispensables au maintien de l'attractivité de la commune, de sa capacité financière et de la conjoncture, la Municipalité prend les décisions nécessaires pour garantir sa capacité à répondre aux besoins, présents et à venir des habitants.

Pour autant, le maintien de l'autofinancement nécessite un effort collectif, notamment dans la réduction des dépenses de fonctionnement. Des arbitrages ont été réalisés afin d'aboutir à une **diminution des frais de fonctionnement de 5 % en 2016.**

A cette capacité d'autofinancement viennent s'ajouter :

les ventes immobilières

(jardin de la Cure, terrain Pierre-Chanson, etc.)

► 1 110 000 €

les subventions d'équipements

(dotations d'équipements, etc.)

► 453 000 €

la FCTVA

Retour de la TVA payée sur les investissements en 2014

► 88 600 €

Complétée par le résultat de 2015 et l'emprunt, la somme des recettes permet de financer les dépenses d'investissement

Plus simplement...

Recettes de fonctionnement

(dotations et participations de l'État et de Nantes Métropole, impôts et taxes, recettes issues des services municipaux)

► 4 407 510 €

Dépenses de fonctionnement

(dépenses courantes de fonctionnement des services, des bâtiments communaux, dépenses de personnel, charges financières, etc.)

► 4 083 212 €

Remboursement de la dette (investissement)

► 218 000 €

=

Capacité d'autofinancement nette

► 106 298 €

L'annuité de la dette

► 323 000 €

Les travaux de réhabilitation, de construction, etc.

► 3 400 230 €

// Rappel : les investissements 2015



// Les grands projets 2016

En s'appuyant sur des études prospectives ou de faisabilité, telles que l'étude urbaine et une projection de l'Auran (Agence d'Urbanisme de la Région Nantaise) des effectifs dans les écoles publiques, la Municipalité lance les grands investissements du mandat.

En effet, tout en conservant les investissements courants liés au cadre de vie des habitants et des acteurs économiques (loisirs, services, circulation douce, etc...), la Ville prévoit la rénovation de bâtiments et la construction de nouveaux équipements pour les Pellerinçais.

► Réhabilitation de l'école de l'Hermitage

Devant des effectifs en augmentation à l'école de l'Hermitage, l'équipe municipale a décidé de lancer une opération de réhabilitation de cette école. Une étude est en cours.

La création d'une cuisine centrale pour les écoles publiques du Pellerin est également à l'étude.

Soit **47 700 €** inscrits au budget 2016



► Création d'un pôle artistique et associatif

Dans le cadre de l'étude pour la rénovation urbaine et la programmation architecturale, la phase relative à l'élaboration du programme du pôle artistique et associatif va débiter.

Soit **166 680 €** inscrits au budget 2016

En investissement,
le budget communal 2016
s'équilibre à
3 633 230 €



► Nouveaux équipements sportifs

Avec l'objectif d'améliorer et de redimensionner l'offre sportive au Pellerin, la Municipalité projette :

► l'extension de l'espace sportif René-Cassin

Un nouveau projet de construction d'une salle multi-activités est en cours, pour compléter l'offre sportive à l'espace Cassin..

Soit **460 000 €** inscrits au budget 2016

► la création d'un nouveau terrain de sports

Un groupement de commandes est en cours afin de bénéficier de meilleures propositions financières pour la construction d'un terrain synthétique avec piste d'athlétisme.

Soit **636 000 €** inscrits au budget 2016



// Liste «Le Pellerin moderne et solidaire»

Chers concitoyens,

Alors que la pression fiscale nationale n'a jamais été aussi forte, vos taux d'imposition communaux n'augmenteront pas en 2016. C'était un de nos engagements et nous le tenons.

Si l'impôt est un levier facile, nous avons fait le choix de privilégier les économies de fonctionnement et une gestion dynamique de nos actifs pour dégager des marges de manœuvre. Cette politique engagée dès 2014 porte ses fruits : nous allons, en 2016, investir pour les Pellerinains plus de 3 M€.

Car c'est aujourd'hui que se décident les projets structurants pour notre commune.

Cependant au Conseil du 25 février dernier, l'opposition a rejeté un à un tous ces investissements : l'aménagement de terrains de sports synthétiques avec piste d'athlétisme pour les jeunes et les scolaires, l'extension de l'espace René Cassin avec un stand de tir, une salle de danse (150m²), la salle multi-activités attenante, la création d'un pôle pour l'école de musique et les associations artistiques, et la mise en place d'un complément au CityPark avec un terrain de foot à cinq déjà subventionné à 50%.

Incompréhensible, elle ne soutient même pas la réha-

bilitation de l'école de l'Hermitage avec un restaurant scolaire.

Sur l'urbanisme, nous menons une politique volontariste pour donner à chacun un logement selon ses moyens. Nous ne laissons plus construire d'immeubles démesurés pour créer une mixité intégrée dans le tissu urbain. Nous menons ce projet programmé et raisonné, pris entre deux obligations réglementaires contraires : celle de construire (loi Duflot) et celle de ne pas consommer d'espace hors la ville.

Depuis deux ans, nous avons pris le parti de ne pas répondre à la désinformation et à la diffamation. Parce que nous respectons chacun des Pellerinains, nous travaillons à l'intérêt général et à l'apaisement. Toute notre énergie tend à répondre à vos besoins et pas aux attaques stériles, pour continuer à tenir nos promesses. Nous espérons toujours une position constructive de l'opposition...

Paul Brounais, Adélaïde Fourage, Thibault Goupil, Jessica Garnier, Ambroise Guichard, Hélène Hubert-Chiché, Franck Fleury, Cyrielle Paquereau, Ghislaine Laussucq, Dominique Pilard, Bernadette Kuliberda, Isabelle Plaineau, Guylène Amprou, Marie-Claude Guillou, Xavier Bardou

// Liste «Bien vivre au Pellerin»

Alors que la majorité, lors de la campagne Municipale, s'engageait à une pause dans l'urbanisation et à la « pérennisation des espaces verts urbains », les projets de lotissement n'ont jamais été si nombreux ; le Bois Tillac, le square Pierre Chanson ou encore rue du Moulin Collet. Environ 120 logements supplémentaires, soit à terme 400 nouveaux Pellerinains. Saura-t-on les accueillir dans de bonnes conditions ? Nos infrastructures (écoles, crèche...) sont-elles suffisantes ? qu'est-il envisagé pour notre cadre de vie, les déplacements dans le bourg ? Nous avons proposé qu'une partie du square Chanson soit consacrée à un espace de détente, de jeux. Non retenu. Qu'en sera-t-il pour le Bois Tillac et le Moulin Collet ? Quel accès ou vue sur la Loire ? Ne peut-on envisager un lieu de convivialité ouvert sur notre fleuve ? Comment sont envisagés les déplacements ? Quels aménagements sont prévus pour absorber le surcroît de trafic ? Quelles discussions sont engagées avec la TAN ?

L'accueil de nouvelles familles ne peut se faire sans prévoir avec Nantes Métropole les trajets domicile-travail. Et la concertation avec les Pellerinains ? Dans le même temps, la Mairie modifie le Plan Local d'Urbanisme (PLU). Il est toujours étonnant de faire un toilettage alors que le PLU métropolitain sera en vigueur en 2018 et qu'il remplacera le PLU actuel (coût, utilité ?) Il est intéressant d'y noter des modifications sur certaines zones. Ainsi, un terrain non constructible avec une cabane bâtie sans autorisation deviendrait constructible... Enfin, le débat d'orientation budgétaire s'est axé sur les efforts financiers demandés aux Pellerinains. Par solidarité, nous avons donc proposé de diminuer les indemnités des élus du même pourcentage que celui qui vous est imposé. Refus de la majorité. Nous avons donc pris l'initiative symbolique de faire ce don sur nos indemnités en faveur des écoles. S'appliquer à soi-même ce que l'on attend des autres.

*** L'article 32 alinéa 2 du règlement intérieur du Conseil municipal aurait permis de supprimer cette allégation diffamatoire et au surplus mensongère. En effet, la modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU) en cours ne crée pas de constructibilité.**

Emmanuel Chauvet, Christelle Toucane, Emmanuel Labarre, Sandrine Falot, Thierry Boucard et Laurence Bernard

(Textes limités à 2000 caractères espaces compris)





Ecole de l'Hermitage : Arsène MENARD (CM1), Zoé RICHARD (CM1), Adam GUERIN-SAIAGH (CM2), Jasmine ADJABI (CM2).
 Ecole Aimé Césaire : Zie-Noah SORO (CM1), Maëlys GELÉE (CM1), Elliott ANGE (CM2), Clara FIE (CM2).
 Ecole Notre-Dame : Lwiza BOURGUIGNON (CM1), Marie GOUPIL (CM1), Martin MERIADEC (CM2), Jasmine BERTHOU (CM2)

// LE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Fin 2015, 12 conseillers scolarisés dans les écoles du Pellerin, en CM1 et/ou CM2, ont été élus pour un mandat d'une année, afin de représenter leurs camarades au Conseil municipal des enfants. Nous sommes heureux de vous les présenter ainsi que les projets qu'ils ont à cœur de mener en 2016 !

Vendredi 12 décembre 2015, le nouveau Conseil municipal des enfants a été installé en Mairie par Benjamin Morival, Maire de la ville, et Cécile Mériade, adjointe déléguée à l'enfance et à la jeunesse ainsi que référente CME, lors de la première séance plénière.

Après présentation de chacun et un bref rappel des objectifs et du fonctionnement du Conseil municipal des enfants, un grand "brainstorming" a permis au nouveau groupe de remonter de nombreuses idées et d'échanger sur le fonctionnement et les compétences municipales...

Si plusieurs thématiques ont rapidement été abordées (aménagement de l'espace public, civisme, prévention et sécurité, inter-génération, etc.), deux projets ont été plus particulièrement dégagés parmi le florilège d'idées et d'envies de chacun.

Une action "ville propre" et une action "prévention routière"...

Afin de mener à bien leurs actions de la manière la plus optimale et sur le court délai qu'est l'année de leur mandat, deux groupes de six enfants se sont répartis les projets.

«Maintenant que les actions sont choisies et définies, nous pouvons commencer à travailler à leur réalisation concrète» indique Aurélien Béal, responsable du service Enfance Scolarité, qui encadre le Conseil municipal des enfants aux côtés de Morgane Lecallo, directrice de l'Espace Jeunes.

«Les jeunes conseillers bouillonnent d'idées et sont très motivés. C'est un vrai plaisir !» poursuit-il.

Ainsi, tout en y incluant des notions de développement durable et de tri des déchets, un groupe d'enfants travaille d'ores et déjà à une **action ville propre** où ils espèrent fédérer de nombreux habitants.

Le deuxième groupe réfléchit quant à lui à la mise en place d'**actions de sensibilisation sur les risques et dangers auxquels les enfants peuvent être confrontés lorsqu'ils se rendent à pied à l'école.**

Enfin, puisque que la ville du Pellerin a l'avantage de disposer de deux instances, le Conseil municipal des enfants et le Conseil municipal des sages se sont naturellement rapprochés, dans une démarche de partage des idées, de conseils et d'intergénération.



Ernest Barreau - 93 ans

// ERNEST BARREAU, DIT «NENESS»

Comptant parmi les derniers résistants du Pellerin, Ernest Barreau est une véritable figure locale, engagée, passionnée ! Incontournable à chaque cérémonie commémorative, où il s'investit, son accordéon dans les bras, pour rendre hommage «aux camarades tombés pour la France», il nous raconte sa guerre, sa résistance ...

Quand avez-vous commencé à résister ?

A l'époque, j'étais requis par les Allemands et le STO (service du travail obligatoire). Je devais construire des Blockhaus sur la côte. Je suis maçon de profession. Profitant de travailler pour eux, je leur avais volé des explosifs, dynamites et détonateurs. Mon chef d'équipe m'a d'ailleurs sauvé : « dans un quart d'heure des Allemands débarquent ici pour vous chercher ! ». Pour les éviter, on m'a emmené à Sainte-Pazanne. Je suis arrivé chez un recruteur de la France Libre.

C'est à ce moment là que vous devenez «Bouvreuil» ?

Exact. On m'a inscrit dans le réseau sous le nom de Bouvreuil. Avec le code du réseau : « rien ne sert de courir, il faut partir à point ». C'était un message codé de Londres. Il faut savoir qu'on me considérait comme « réfractaire au STO ». Pour l'armée allemande, j'étais devenu un terroriste !

Puis, l'État Major du réseau a été arrêté à Rennes... peu de temps après. Tout le réseau était foutu. Je me suis enfui de nuit car tout le réseau était pisté par les SS. Il faut savoir qu'à l'époque on était pisté aussi bien par les allemands que par certains français ! D'ailleurs, j'avais plus peur de ceux-la que des boches car ils n'avaient pas d'uniforme et agissaient dans l'ombre.

Puis c'est le Maquis de Princé...

J'ai sonné à une porte ; chez le résistant Serge Denjean, qui était en rapport avec le maquis de Princé. Il m'a inscrit dans la section de Fred Payen. J'avais pour mission de rapporter des armes et des véhicules. J'ai d'ailleurs failli me faire tuer en ramenant une moto. C'était en août 44, c'était la déroute. J'avais un 9mm colt à la ceinture. Il restait des allemands partout et nous sommes tombés face à eux.

Avec-vous échoué lors de certains faits de Résistance ?

On avait l'ordre avec des torches de faire atterrir un avion anglais. Le chef du commando a pris peur, pensant à un piège des allemands. L'avion est donc reparti pour l'Angleterre.

Et après le Maquis ?

J'étais volontaire pour rejoindre le 3^{ème} bataillon des FFI (Forces Françaises de l'Intérieur). On m'a donné une mitrailleuse, que j'ai respectée plus que certaines personnes. J'étais sous les ordres du commandant de Torquat : ils méritent qu'on les nomme ces grands monsieurs. On s'est battus sur le Canal de Nantes à Brest. On a libéré tout le secteur avec les américains, jusqu'au 21 décembre 44. Puis on nous a ramenés à la caserne Mellinet à Nantes, pour dissolution des bataillons FFI. On pouvait ensuite entrer dans l'Armée, ce que j'ai fait jusqu'à ce que la fin de la guerre soit déclarée, dans le 1^{er} régiment de Hussards à Chauvé.

Et votre démobilisation ?

J'ai été démobilisé fin décembre 1945. « Cavalier Barreau ! Vous avez une carrière à remplir au sein de l'armée ! » me dit le Capitaine. « Mon Capitaine ! Je ne suis pas militaire, je suis Résistant pour chasser l'ennemi ! » Je suis donc parti.

Quel a été votre moment le plus marquant ?

Le jour où on m'a mis le long d'un mur avec les bras dans le dos et les mitraillettes pointées sur moi. J'avais alors volé des explosifs, mais par chance ils ne les ont pas retrouvés ce qui m'a sauvé. Ils étaient cachés dans une double paroi d'un placard.

Et votre moment le plus heureux ?

La perte de mon frère a gâché la Libération... Mais qu'est-ce que j'étais heureux d'entendre les cloches de la libération plutôt que le tocsin... C'est impensable. Il faut le vivre !

Un dernier mot ?

J'ai 60 ans de lutte contre le capitalisme. Il est triste de constater que ce qui fut à l'origine de tant de guerres soit encore en place aujourd'hui. Je lutte pour une économie distributive !



Le château de la Ville au Vay de nos jours

// LA VILLE AU VAY

Avec près de 200 membres portés par l'intérêt de l'histoire locale, l'association *Autrefois Le Pellerin* œuvre depuis plus de 20 ans à entretenir la mémoire de la ville, à travers la conservation et la mise en valeur du patrimoine local et la publication d'ouvrages. Dans chaque numéro des «Nouvelles du Pellerin», ses membres mettent en lumière un élément de l'histoire ou du patrimoine Pellerinais.

Si le premier propriétaire de cette belle demeure fut *Jacques Rocays*, en 1500, de nombreux propriétaires se succédèrent au fil du temps, des héritages et des mariages... Incendié par les troupes de *Besseyr* en 1793, le château fut reconstruit sous la forme de cette demeure que l'on peut voir aujourd'hui.

Il était une fois la Ville au Vay...

Aux environs de 1855, *Monsieur Lenoir* qui habite alors le château y créera une laiterie, reprise par la suite par *Monsieur Dupont*.

En 1918, c'est la biscuiterie LU qui achète la laiterie dont *Monsieur Raynaud* prendra alors la direction. À cette époque, le lait était collecté aux alentours du Pellerin par bidons de 50 litres et transporté par charrettes. Viendra par la suite le camion qui assurera le transport du lait vers l'usine LU à Nantes.

À la laiterie sera ajouté un élevage de 600 poules. Les œufs produits iront aussi à la biscuiterie LU pour la confection des gâteaux. Une framboiseraie fournissait les fruits nécessaires à la confection des petits gâteaux "Pailles d'or", bien connus encore aujourd'hui. S'ajoutera ensuite un élevage de 300 porcs, nourris avec le "petit lait" (résidu de la fabrication du beurre) et les débris de gâteaux brisés invendables.

Certains se rappellent encore, qu'enfant, ces débris

de gâteaux délicieux finissaient aussi dans les poches quand ils passaient par là au gré de leurs balades...

Pendant la guerre 39-45, on avait coutume de mettre des paquets de gâteaux LU dans les colis des prisonniers en Allemagne.

En 1961, *Monsieur Fillaud* rachètera l'entreprise et s'associera au magasin Intermarché.

Enfin, avec le projet de centrale nucléaire, c'est EDF qui fera l'acquisition du domaine en 1976 pour y loger son personnel cadre. Le projet abandonné, le château sera alors délaissé et détérioré.

C'est aux derniers propriétaires successifs que l'édifice doit sa remise en état.

Article réalisé par l'association *Autrefois Le Pellerin*...



// UNE GRANDE CHASSE AUX ŒUFS DE PÂQUES !

Pour la première fois, la Municipalité organise pour les enfants du Pellerin une grande chasse aux œufs de Pâques au grand air dans le cadre privilégié du canal de la Martinière. Rendez-vous dimanche 27 mars à 10h30, au niveau de l'écluse !



Cette année au Pellerin, les cloches de Pâques feront une escale au canal de la Martinière ! Pour célébrer leur passage, une grande chasse aux œufs, gratuite et ouverte à tous les petits Pellerinçais, se déroulera dimanche 27 mars de 10h30 à 12h.

Pour le plus grand plaisir des petits et des grands, de nombreux œufs colorés, préparés en amont par les enfants des accueils de loisirs du Pellerin, seront cachés par la Municipalité* entre le départ du parcours de santé (près du parking de la crêperie) et le bateau mou... Objectif : trouver ces petits trésors pour remporter des butins chocolatés !

Venez en famille pour participer à cette quête ludique et gourmande où bonne humeur et chocolats seront au rendez-vous !

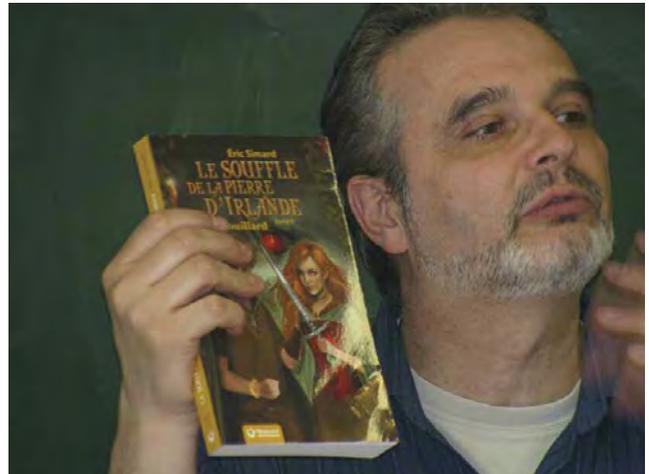
Pour cette première édition la Municipalité vous invite à **vous inscrire à cette grande chasse aux œufs au plus tard le vendredi 18 mars.**

Si tous les écoliers pellerinçais recevront prochainement une information avec un coupon réponse dans leur cartable, vous pouvez également **vous inscrire auprès du service Enfance Scolarité au 02 40 04 56 00.**

* avec la complicité de commerçants Pellerinçais

// RENCONTRE AVEC L'AUTEUR ERIC SIMARD

Avec l'objectif de donner aux enfants, âgés de 6 à 10 ans, l'occasion de rencontrer au moins une fois un auteur dans leur scolarité «élémentaire», les bibliothécaires de la médiathèque George-Sand accueillent chaque année un artiste. Courant mars, c'est l'auteur jeunesse Éric Simard qui viendra à la rencontre des enfants scolarisés en classe de CE2 au Pellerin.



Depuis l'ouverture de la médiathèque George-Sand, les écoliers pellerinçais bénéficient de nombreuses actions culturelles destinées à développer leur plaisir de la lecture. Des créneaux leur sont réservés chaque semaine dans le cadre scolaire. Les enseignants, en partenariat avec les bibliothécaires, travaillent régulièrement autour de projets permettant aux élèves d'accéder aux livres.

L'accueil annuel d'un auteur compte parmi ces projets, avec l'objectif de permettre à chaque enfant de découvrir des œuvres et de développer une sensibilité et une meilleure compréhension des productions artistiques.

À la rencontre d'Eric Simard...

Mélangant tous les genres, science-fiction, fantastique, policier..., ce breton d'adoption, auteur d'une quarantaine de livres destinés à la jeunesse, racontera aux enfants son parcours atypique, sa démarche d'écriture et d'où il puise son inspiration...

«*Je n'écris pas pour les enfants, mais avec mon enfance.*» explique l'auteur. «*Mes histoires sont un peu le prolongement du journal intime que je tenais adolescent*» poursuit-il.

Un temps de partage privilégié et enrichissant entre l'auteur et les élèves, où chacun pourra y aller de ses questions !



// LA COMMUNE RECHERCHE DES RÉFÉRENTS VILLAGES

Dans le cadre du plan communal de sauvegarde, la ville recherche des volontaires pour devenir référents.

Hormis à la Martinière, où des volontaires se sont déjà proposés, la ville cherche des personnes habitant dans des villages pour assurer le lien entre la commune et les habitants, en cas d'événements majeurs.

Inscriptions et renseignements à l'adresse directiongenerale@ville-lepellerin.fr

// LE DICRIM

Outil réalisé à l'échelle de la commune, le Dossier d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) est un document qui répertorie les risques auxquels la ville est exposée. Il a pour objectif d'informer, de sensibiliser et de protéger la population en planifiant et en consignant les principales mesures et actions à suivre en cas d'événements majeurs naturels, technologiques ou sanitaires.

Qu'est ce qu'un DICRIM ?

Le DICRIM est un document public qui **recense les risques existant dans la commune et les moyens de s'en protéger.**

Quels sont les risques majeurs au Pellerin ?

Le recensement des risques s'appuie notamment sur le Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM) établi par le Préfet du Département, mais aussi sur les connaissances des acteurs locaux.

Au Pellerin, deux risques majeurs sont identifiés...

► Le risque d'inondation de la Loire

Située dans l'estuaire de la Loire, la ville du Pellerin subit de façon significative l'influence de l'océan. Une tempête cumulée à une marée de fort coefficient peut entraîner une surélévation importante du niveau de l'eau. De même, de fortes crues venant de l'amont peuvent être la cause d'inondations.

Des habitations situées en bord de Loire ou du canal de la Martinière ainsi que quelques villages sont particulièrement concernés par ce risque.

► Le risque de mouvement de terrain

Le site des Coteaux est plus particulièrement concerné par ce risque.

À ceux-ci s'ajoutent d'autres risques, tels que les risques industriels, de transport de matières dangereuses, d'accident routier, météorologique, sanitaire, d'eau potable, d'attentat.

Comment le consulter ?

Le DICRIM est consultable sur demande à l'accueil de la Mairie. Actuellement en cours d'actualisation et de réédition, en partenariat avec Nantes Métropole, une nouvelle version du DICRIM sera très prochainement consultable également sur le site internet www.ville-lepellerin.fr.

«Connaître quelques règles consignées dans le DICRIM peut permettre à chacun d'assurer sa propre sécurité et celle de son entourage.»

François Brillaud de Laujardière,
adjoint au Maire, délégué au cadre de vie



Bien entendu, en cas d'événement majeur, une communication d'urgence serait mise en place pour informer les habitants.

Plus d'infos au 02 40 04 56 00

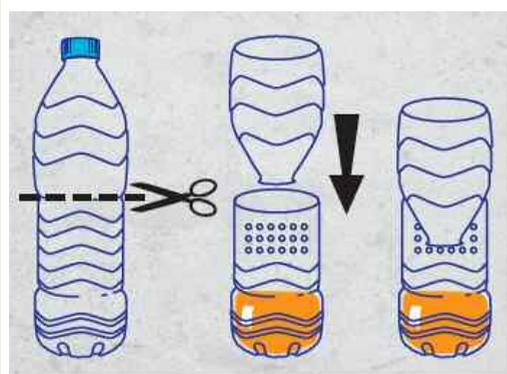
// FRELONS ASIATIQUES : FAITES VOS PROPRES PIÈGES !

La fin de l'hiver étant la période où les fondatrices sortent pour créer leur nid, les apiculteurs locaux de l'UNAPLA vous invitent à fabriquer de simples pièges préventifs et ainsi participer à la lutte contre la prolifération des frelons asiatiques !

Introduit en France il y a quelques années, le frelon asiatique est aujourd'hui partout et sa prolifération exponentielle. **En 2015, plus de quinze nids ont été repérés au Pellerin !**

Afin d'essayer de limiter la création de nouveaux nids en 2016, la fabrication et la pose de simples pièges peuvent s'avérer très utiles....

MODE D'EMPLOI :



► Afin d'éviter les infiltrations d'eau, il est recommandé d'ajouter un chapeau au piège



Piège type réalisé par Michel Robert, apiculteur aux Petites Landes

Quel appât ?

Placer environ un centimètre de bière brune additionnée de sucre (ex : grenadine) au fond de la bouteille.

Renouveler l'appât tous les 15 jours

Où placer le piège ?

Dans des zones de butinage ensoleillées



// POUBELLES : LA MUNICIPALITÉ CHERCHE DES SOLUTIONS !

En partenariat avec le pôle Sud Ouest de Nantes Métropole, La Municipalité étudie

des solutions pour que les poubelles du centre-bourg n'encombrent plus nos rues au quotidien...

Le manque d'espace de stockage dans certaines habitations, notamment dans le vieux bourg, oblige parfois les habitants à laisser leurs conteneurs sur les trottoirs.



La Municipalité et le pôle Sud Ouest s'apprêtent à mettre en place des aménagements, où pourront être stockés ces conteneurs. Afin de tester leur efficacité, des premiers aménagements devraient être installés au printemps, rue Aristide Bertroux et dans la rue des Vieux Chantiers.

Du côté des collectifs du centre-bourg, décision a été prise de privilégier les grands bacs de ramassage aux petits conteneurs, évitant ainsi leur présence anarchique et gênante sur les trottoirs.

Le civisme reste indispensable...

Au vu des débordements nombreux et réguliers en centre-bourg, mais aussi dans les villages, la Municipalité appelle les citoyens à faire preuve de civisme quant aux dépôts sauvages d'ordures ménagères et aux conteneurs, qui, laissés sur les trottoirs de manière prolongée gênent la circulation des piétons et nuisent au cadre de vie. Ainsi, **afin d'éviter tout désagrément, il est demandé à chacun de bien vouloir veiller à respecter les consignes liées à la dépose des poubelles** (voir ci-dessous).

// RAPPEL DES JOURS DE COLLECTES

► Emballages/Papiers (sacs jaunes)

Chaque jeudi > Déposer les sacs jaunes uniquement la veille au soir.

► Ordures ménagères

Chaque vendredi > Sortir les conteneurs la veille au soir. Merci de les rentrer le lendemain et de ne pas les laisser sur la chaussée.

Plus d'infos au 02 40 04 56 00

// SÉCURISATION DES VILLAGES

Chaque année, la ville veille à l'entretien de ses villages et à la sécurisation de ses habitants. Une vigilance qui passe notamment par la volonté de réduire la vitesse des véhicules et la création d'aménagements pour les piétons. Dans ce cadre, les villages de Vièvre et du Grand Chemin feront l'objet de travaux d'apaisement et de sécurisation.

Traversants et très circulants, de par leur situation géographique, les villages du Grand Chemin et de Vièvre bénéficieront d'ici la fin du premier semestre 2016 de différents aménagements.

► **Au Grand Chemin**, des **bandes rugueuses** (ralentisseurs) seront mises en place afin de réduire la vitesse des véhicules et les alerter du passage en «zone 50».

► La portion de route située entre le Grand Chemin



Village de Vièvre
Chaque jour, 14 enfants se rejoignent à l'arrêt de bus de Vièvre pour se rendre à l'école

et Vièvre (du carrefour de la Cossonière jusqu'à l'entrée du village de Vièvre) sera limitée à 70km/h au lieu de 90, par le biais d'une nouvelle signalisation.

► **À Vièvre**, des «potelets» seront implantés sur les bas-côtés pour sécuriser la circulation des passants et les passages piétons renforcés avec la création de terre-pleins centraux. Des cheminements piétonniers sont également en projet.

// RÉHABILITATION DES RÉSEAUX D'ASSAINISSEMENT : LES TRAVAUX AVANCENT !

Travaux en cours - Durée : 8 mois

> 1 700 000 €



Pose des réseaux d'assainissement Eaux Pluviales (EP) et Eaux Usées (EU) en cours rue de l'Eglise.

Depuis le début du mois de septembre, sous la maîtrise d'oeuvre du bureau d'études ARTELIA, les travaux de réhabilitation des réseaux d'assainissement des Eaux Usées (EU) et des Eaux Pluviales (EP), programmés sur diverses voies situées sur le bassin versant Cure / 11 novembre, sont en cours.

Nous vous invitons à retrouver les informations, régulièrement actualisées, sur l'avancée des travaux et les moyens mis en place (déviations, etc.) pour palier les contraintes inhérentes, dans les pages «actualités» de votre site internet www.ville-lepellerin.fr.

// DÉMOLITION DE L'EX FERME HUBIN

Travaux réalisés fin janvier 2016



Fortement dégradé, le bâtiment situé à l'angle de la rue du Chêne Vert et de la rue du Port Chassé a été démolie fin janvier par la SELA, aménageur de la ZAC, à la demande de la Municipalité.

// RÉ-AMÉNAGEMENT DU BÂTIMENT DE L'EX BASE NAUTIQUE

Travaux terminés en janvier 2016

> 31 000 €



Ces locaux sont mis à la disposition de la section musculation de l'Amicale Laïque du Pellerin (ALP)

Travaux d'isolation, de chauffage et de ré-aménagement du bâtiment. En dehors de l'électricité et de l'installation de la pompe à chaleur, les travaux ont été réalisés par les services techniques de la Mairie (cloisons, peinture, revêtement de sol, ouvertures, etc.).

// TRAVAUX D'ENTRETIEN, DE RÉNOVATION ET DE SÉCURITÉ RUE DU 8 MAI 1945

Travaux en cours depuis le 11 janvier 2016



> 120 000 €

En très mauvais état depuis des années, la rue du 8 Mai 1945 fait actuellement l'objet de gros travaux de réfection à la demande de la Mairie.

Parallèlement aux travaux de réhabilitation des réseaux d'assainissement des eaux usées et des eaux pluviales existant sur le tronçon de la rue du 8 mai allant de la rue de Bel Air à la rue de la Cure, les travaux de rénovation de voirie consistent en :

► **la réhabilitation totale de l'enrobé, avec remodelage de la chaussée** afin de répartir l'écoulement des eaux de pluie des deux côtés de la rue. Des aménagements connexes accompagnent cette démarche (*caniveaux, grilles de piégeage*)

► **la création de cheminements piétons**, par le biais d'un marquage au sol et l'installation de potelets.

► **des marquages au sol** pour matérialiser les stationnements et rappeler la situation de la rue en "zone 30".

// PROGRAMME D'ENTRETIEN, DE RÉNOVATION ET DE SÉCURITÉ DE LA VOIRIE 2016

Dans le cadre du programme d'entretien, de rénovation et de sécurité de la voirie du Pellerin, les principaux projets d'entretien, de rénovation et de sécurité programmés en 2016 sont :

- Rénovation de la voirie autour de l'église ;
- Réaménagement du rond-point place René-Coty et pose d'une bouée de Loire pour affirmer son caractère ligérien ;
- Une douzaine de nouveaux stationnements ;
- Aménagements divers...

// NANTES METROPOLE...

Retour sur quelques points d'actualité...

Depuis bientôt deux ans, la métropole nous promet une reconduction du montant investi lors du dernier mandat. Début février, le son de cloche change brutalement. Le Pellerin verra l'investissement métropolitain baisser de plus de 500 000 € par rapport aux réalisations de l'ancien mandat !

Pour arriver à ce résultat, trois critères ont été retenus parmi d'autres : la population, le kilométrage de voirie et le PLH (Plan Local de l'Habitat). Ces critères posent deux problèmes : ils consolident l'existant en favorisant les villes les plus importantes et ils ne tiennent pas compte de la capacité de réalisation des pôles de proximité et des communes.

À l'annonce de ce triste verdict, j'ai formulé trois propositions :

- La prise en compte des perspectives d'augmentation de la population plutôt que de se baser sur celle qui existe actuellement ;
- La prise en considération de la réalisation effective du PLH ;
- La capacité des communes et des Pôles à réaliser les investissements.

Chacun reconnaît que la mise en place de critères objectifs est une avancée pour la transparence des relations métropole/commune. Mais cette proposition est acceptable si elle n'est entendue que comme base de programmation. Une révision de l'enveloppe doit être prévue entre la mise à disposition des fonds et la fin du mandat. Sinon, il ne s'agit que d'un cloisonnement financier fictif instauré dans le seul but de ne pas dépenser l'ensemble de l'enveloppe d'investissement au détriment des communes. Tout cela alors que Nantes métropole vient aussi de décider une augmentation des impôts visible dès cette année.

Benjamin Morival
Maire

// FAITES VOTRE CIRQUE AVEC LE SERIOUS ROAD TRIP !

Du 11 au 15 avril, les animateurs du *Serious Road Trip* proposent un stage dédié aux 10/14 ans sur les techniques du cirque. Novices ou aguerris, tous les niveaux sont les bienvenus pour participer à la synergie «Seriousienne» !

A travers de nombreuses disciplines telles que le jonglage, le fil, le trapèze, la boule, les portés, etc., les animateurs du *Serious Road Trip* invitent les jeunes Pellerinais à découvrir les joies des techniques circassiennes !

Infos et inscriptions au 02 28 01 41 10
ou à l'adresse tsrtchn@yahoo.fr

// WEEK-END CLOWN AVEC HOPOPOP !

Les 16 et 17 avril, la compagnie pellerinaise Hopopop vous propose un week-end pour découvrir le clown qui est en vous... Au programme, des ateliers d'apprentissage et d'improvisation pour rire à la Maison des Arts !



Aller à la rencontre de son propre clown, s'autoriser le temps d'un week-end à être sensible, drôle, ridicule, d'être simplement soi-même, d'en rire et le partager, tel est le programme du week-end clown proposé par Sylvie Duriez de la *Compagnie Hopopop*. Après des temps d'échauffement, d'apprentissage et de découvertes techniques, vous serez amenés à vous tester à des improvisations en solo ou à plusieurs autour d'objets ou de situations choisies. Ouvert à tous !

- Samedi 16 avril de 13h à 18h
- Dimanche 17 avril de 10h30 à 17h

Infos et inscriptions au 06 81 59 38 40
ou à l'adresse sylvie-duriez@orange.fr



// 3^{ÈME} ÉDITION DE FORT CASSIN

Dimanche 13 mars, l'Amicale Laïque du Pellerin, avec la participation de l'association AILE* et de Autrefois le Pellerin, invite les enfants âgés de 5 à 11 ans à s'inscrire au grand jeu de Fort Cassin. Dès 13h30 à l'espace René-Cassin, les équipes devront faire preuve d'ingéniosité et d'agilité pour remporter les épreuves et autres défis de cette troisième édition !



Cette année, 6 épreuves individuelles et 8 épreuves collectives attendent les enfants ! Regroupés par équipes de 6, les 5/11 ans devront faire appel à leurs talents sportifs, d'agilité, de raisonnement, pour mener l'aventure et remporter les épreuves. En famille ou entre copains cette édition s'annonce haute en couleurs et en franches rigolades !

Limité à 20 équipes, pensez à rapidement vous inscrire à l'adresse fortcassin@gmail.com.

► Indiquer le nom de l'équipe et son signe distinctif (mascotte, déguisement, maquillage, etc.), les noms, prénoms et âges des enfants participants et le nom d'un responsable adulte.

Plus d'infos au 06 88 58 75 67

* AILE : action intercommunale pour la lecture et l'éveil de l'enfant

Tous les rendez-vous du Pellerin
à ne pas manquer...

// LE BASKET-CLUB BASSE-LOIRE

Né en 1999 de la fusion de l'entente laïque Le Pellerin/Saint-Jean-de-Boiseau et de l'Alerte Basket Saint-Jean-de-Boiseau, le *Basket-Club Basse-Loire (BCBL)* est un club intercommunal comptant à ce jour 254 licenciés répartis en 28 équipes.



Depuis plusieurs années le nombre de licenciés Pellerinains ne cesse d'augmenter au sein du club. La qualité des équipes et de l'équipement sportif font de la BCBL un club en plein développement.

En effet, les équipes seniors (adultes) et jeunes (U15 et U17) évoluent au niveau régional et la récente salle Antoine Rigaudeau, qui accueille les entraînements de plusieurs équipes en semaine, reçoit également les matchs de championnat certains week-end. Au printemps et en vue de la saison 2016-2017 le club organisera des séances découvertes à destination des enfants.

Un club impliqué dans la vie communale

Présent dans la vie communale à travers des animations telles que des lotos ou des vide-greniers, le BCBL participe également à des opérations à destination des enfants dans les écoles. Tel sera le cas lors de «l'opération basket école», animée par l'entraîneur salarié du club, Alan Bourse-schleret, qui aura lieu en avril prochain dans les écoles de l'Hermitage et Aimé-Césaire.

Plus d'infos sur <http://bcbl.free.fr>

«les Nouvelles du Pellerin» - Journal bimestriel d'information municipale n° 93 > Mars 2016

> Directeur de la publication : Benjamin Morival, Maire > Rédacteur en chef : Paul Brounais, conseiller municipal > Conception, réalisation, photos : Stéphanie Bodinier, chargée de communication > Rédaction : Stéphanie Bodinier, Benjamin Morival, Paul Brounais, Autrefois Le Pellerin > Crédits photos : Archives municipales, associations, Fotolia, Autrefois le Pellerin, Les Yeux clos > Parution bimestrielle > Tirage : 2500 exemplaires > Impression : Goubault, La Chapelle sur Erdre > Diffusion : Herbauges distribution > Dépôt légal : à parution

Mars

Dimanche 13 mars - À partir de 13h30
3^{ème} édition de Fort Cassin par l'Amicale Laïque du Pellerin

Espace culturel René-Cassin (rue de la Jouardais)

Dimanche 20 mars - 15h30
Spectacle «Les mister de l'Ouest» organisé par l'association le bac à sable

Espace culturel René-Cassin (rue de la Jouardais)

Vendredi 25 mars - 20h30
Jam session avec Yannick Neveu et l'association Jazz en retz

Maison des arts (rue du Château)

Dimanche 27 mars - De 10h30 à 12h
Chasse aux œufs de Pâques

Rendez-vous à l'écluse de la Martinière

FESTIVAL ERRANCES AU PELLERIN

- ▶ **Samedi 12 mars** : Ateliers créatifs
- ▶ **Samedi 19 mars** : P'tit déj' littéraire
- ▶ **Samedi 26 mars** : balade lecture en ville et ateliers créatifs
- ▶ **Mercredi 30 mars** : spectacle "Elmer, the kid's héro" par la caravane compagnie

Médiathèque George- Sand (allée George-Sand)

Plus d'infos dans votre supplément culturel

Avril

Samedi 2 avril - 10h
Raconte-moi et chocolat par l'association AILE
Médiathèque George-Sand (allée George Sand)

Vendredi 15 avril - 20h
Spectacle «Formidable» par la compagnie Cirque du bout du monde

▶ Programmation du *Serious Road Trip*
Espace culturel René-Cassin (rue de la Jouardais)

Lundi 25 avril - 19h
Conseil municipal
Salle des mariages de la Mairie annexe
(allée George-Sand)

Samedi 23 et dimanche 24 avril - Toute la journée
Exposition-vente par l'atelier Multi-Loisirs
Maison des arts (rue du Château)

INFOS COLLECTES 2016

RAPPEL
**SERIAL
CLEANER**

JEUDI

DECHETS RECYCLABLES

VENDREDI

DECHETS MENAGERS

Déposer les sacs ou les conteneurs
la veille au soir.

Merci de les rentrer le lendemain et
de ne pas les laisser sur la chaussée.


Le Pellerin

**JE SORS LE JEUDI SOIR.
ET TOI ?**

**MOI, LE
MERCREDI SOIR !**

ET LES JOURS FERIÉS ?

- ▶ **JEUDI 5 MAI : RATTRAPAGE LA VEILLE**
- ▶ **JEUDI 14 JUILLET : RATTRAPAGE LA VEILLE**
- ▶ **VENDREDI 11 NOV. : RATTRAPAGE LE LENDEMAIN**

Les nouvelles Culturelles du Pellerin

Supplément culturel de votre journal municipal

N° 7 // MARS 2016

Emmances

balade océane
du Portugal aux îles britanniques





Errances

balade océane
du Portugal aux îles britanniques

Retrouvez l'intégralité
du programme sur
www.spectacles-en-retz.com

// FESTIVAL ERRANCES : POUR LA PREMIERE FOIS AU PELLERIN...

Errances, c'est un événement culturel à l'échelle du Pays de Retz, ouvert sur les cultures étrangères et qui crée des liens entre les acteurs associatifs et municipaux du territoire. Avec cette année la thématique de «la balade océane du Portugal aux îles britanniques», Errances proposera, du 5 mars au 10 avril 2016, des spectacles, des expositions, des lectures et bien d'autres animations culturelles à découvrir dans de nombreuses communes...

Pour cette nouvelle édition, Le Pellerin entre pour la première fois dans la danse du festival Errances. Découvrez le programme au Pellerin !

// ATELIERS CRÉATIFS

Pour que papiers, pop-up, tirettes, etc. n'aient plus de secret pour vous, la plasticienne *Laure Tavernini* vous accompagne dans des voyages créatifs et ludiques, au gré de votre imagination...

Samedi 12 mars

- ▶ De 10h à 12h pour les 6/10 ans
- ▶ De 14h à 17h pour tous les publics, à partir de 10 ans

Samedi 26 mars

- ▶ De 10h à 12h30 pour les 8/10 ans
- ▶ De 15h à 17h pour tous les publics, à partir de 10 ans

Réservations obligatoires au 02 51 79 81 90





Tout public

// P'TIT DÉJ' LITTÉRAIRE

par le théâtre du reflet

► Samedi 19 mars - 10h

Accompagné d'un café, vous pourrez savourer les lectures du *Théâtre du reflet*, spécialement sélectionnées pour la balade océane du festival Errances.

Entrée libre et gratuite

// BALADE LECTURE EN VILLE

Tout public

► Samedi 26 mars

Rendez-vous à 10h à la médiathèque George-Sand

Empreinte du serment de jumelage qui unit les deux villes, l'association de lien international *Le Pellerin/North-Ferriby* vous propose une balade dans la ville, entrecoupée de pauses-lectures en anglais...

Balade libre et gratuite

RAPPEL : DES LIVRES EN ANGLAIS À LA MÉDIATHÈQUE

Dans le cadre d'un partenariat de prêts de livres en anglais avec l'association *Le Pellerin/ North-Ferriby*, la médiathèque met à votre disposition **une trentaine d'ouvrages différents chaque trimestre, tout droit issus de la littérature britannique.**

N'hésitez pas à les consulter !

// SPECTACLE

"ELMER, THE KID'S HERO"

par la *Caravane compagnie*

► Mercredi 30 mars - 15h30



Jeune public de 3 à 8 ans

Elmer est un éléphant bariolé pas comme les autres qui aime rire et plaisanter. Avec son cousin Walter, il part à la recherche des baleines, comme l'avait fait leur grand-père Eldo au même âge... *Anne Tifine et Anne Colin*, les deux comédiennes, s'amuse à incarner les deux personnages, à jouer avec la traduction en anglais, la musique, le décor et tous les bruitages de l'histoire.

Entrée libre et gratuite

Sur inscription au 02 51 79 81 90

«Les nouvelles Culturelles du Pellerin» N° 7
Supplément culturel bimestriel du Journal municipal
d'information «Les Nouvelles du Pellerin» > Mars 2016

> Directeur de la publication : Benjamin Morival, Maire > Rédacteur en chef : Paul Brounais, conseiller municipal > Conception, réalisation, rédaction et photos : Stéphanie Bodinier, chargée de communication > Crédits photos : Archives municipales, Errances, Cie Cirque du bout du monde, Mister de l'ouest > Parution bimestrielle > Tirage : 2800 exemplaires > Impression : Goubault, La Chapelle sur Erdre > Diffusion : Herbauges distribution > Dépôt légal : à parution



Tout public

// LES MISTER DE L'OUEST

Dimanche 20 mars, dès 15h30 à l'espace culturel René-Cassin, à l'occasion du 5^{ème} goûter-concert de l'association *Le Bac à Sable*, petits et grands sont invités à venir profiter d'un spectacle familial où chant, danse et amusements seront au rendez-vous.

Les "Mister" de l'Ouest ont un concert dans trois jours !!!!... Comme à leur habitude, ils se retrouvent dans leur local pour répéter avec le 4^{ème} membre de l'équipe : Bat'Man, leur robot-batteur-musicien, spécialiste incontesté de l'ambiance. Bien entendu, rien ne va se dérouler comme ils l'avaient prévu... Le local de répétition, avec son lot de rebondissements, d'humour et d'aventures, se transformera vite en véritable discothèque. Un moment festif accompagné d'une dizaine de chansons (rock, funk, reggae, électro, dance, zouk...) traitant de tous les sujets qui touchent les enfants... soulignés d'un trait d'humour évidemment !

Plus d'infos sur www.lesmisterdelouest.fr

Tarifs : 4€ (à partir de 13 ans)

2€ (de 2 à 12 ans)

Gratuit (pour les moins de 2 ans)

Goûter gratuit pour les moins de 12 ans

Infos et réservations à l'adresse
parentalite@lebacasable.com

// FORMIDABLE

Vendredi 15 avril, dès 20h, dans le cadre de sa programmation culturelle, l'association *The Serious Road Trip* vous invite à venir découvrir la Compagnie *Cirque du bout du monde* et son spectacle «Formidable». Un spectacle unique en son genre, racontant 4000 ans de jonglerie en 50 minutes.



Tout public

Seul en scène, *Olivier Palmer* fait revivre ses héros de la jonglerie et distille avec humour son savoir grâce à des anecdotes et des figures incroyables. Il crée avec son public un échange convivial et instructif et le met même au défi... Ensemble, ils répondent à des questions brûlantes telles que : est-il dangereux de jongler avec des boules de pétanque ? d'où vient l'expression «être à deux doigts de réussir» ?

Tarifs : 7€ / Réduit : 5€ (adhérents, enfants de moins de 12 ans et personnes en situation de handicap)

Infos et réservations au 02 28 01 41 10
ou à l'adresse tsrtchn@yahoo.fr